

Brest, le 8 janvier 2026

Dossier de presse

**Concours « Coup de Pouce » Bretagne
avec l'incubateur d'IMT Atlantique :**

**La Fondation Le Roch-Les Mousquetaires
reverse 20 000 € de dotation à 3 entreprises innovantes**



Organisé par la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires en partenariat avec l'incubateur d'IMT Atlantique, le Concours « Coup de Pouce » Bretagne a récompensé 3 jeunes entreprises innovantes avec une dotation de 20 000 €. Les lauréats de cette édition ont brillé par leurs idées créatives et utiles pour les citoyens.

- **1er prix - dotation de 10 000€ : Emilia PERDIGON et Paul FRANÇOIS, NEREIS OCEAN**, avec DeepFoil, une aile de plongée 100% recyclable, 100% française, qui renouvelle l'expérience de la découverte des fonds marins.
- **2e prix - dotation de 6 000€ : Lucie LABERGERIE, REVIVISCENS** L'emballage compostable à base de composés végétaux pour l'industrie cosmétique.
- **3e prix - dotation de 4 000€ : Marlène CUNY, L'AUTRE VIE**, une plateforme digitale d'accompagnement au deuil de l'animal de compagnie, à destination des propriétaires et des professionnels du secteur vétérinaire.

Les lauréats « Coup de Pouce » Bretagne

1^{er} prix – Dotation de 10.000€

Emilia PERDIGON et Paul FRANÇOIS, NEREIS OCEAN

DeepFoil, une aile de plongée 100% recyclable, 100% française, qui renouvelle l'expérience de la découverte des fonds marins.



« L'idée est apparue en 2023 au bord d'un lac de montagne où un village avait été englouti par les eaux lors de la construction d'un barrage. L'envie nous est venue de pouvoir voler "sous l'eau", dans les rues du village. Nous avons réalisé qu'il était possible de concevoir un sous-marin sans ballaste mais avec des ailes et qui, comme un avion mais à l'envers, plongerait avec la vitesse. Le projet intéressait la Marine National pour son aspect opérationnel mais l'absence de marché civile était problématique. Mais les retours étaient unanimes, l'idée de "voler sous l'eau" faisait rêver. Nous avons alors simplifié au maximum le produit pour le rendre plus accessible, en enlevant le moteur, la coque, l'hélice pour ne garder qu'une aile ou foil, à tenir dans les mains pour voler sous l'eau : le DeepFoil. »

Pour la jeune entreprise, rendre accessible la plongée et le permettre grâce à un produit fabriqué en France demeuraient les deux essentiels. Ainsi le DeepFoil 100% tricolore permet d'évoluer sous l'eau, comme une aile d'avion mais inversée offrant des sensations inédites de "vol sous-marin", sans moteur ni batterie, de façon complètement biomimétique.

Après une année de R&D, les deux cofondateurs ont voulu tester le grand public en lançant une commercialisation. Equipés d'une imprimante 3D pour réaliser la production, ils ont rapidement été submergés par le succès et un volume de commandes ayant largement dépassé les capacités de production. C'est alors qu'ils ont cherché des solutions françaises pour produire en plus grande série et répondre à la demande. Aujourd'hui, la phase d'industrialisation est lancée et la nouvelle version du DeepFoil Original sera disponible au printemps notamment au sein de plusieurs enseignes sportives françaises. Par ailleurs, une nouvelle version Bois du DeepFoil, entièrement fabriquée en Bretagne, est disponible pour les fêtes de fin d'année.

La dotation du concours « Coup de Pouce » sera utilisée pour soutenir l'entreprise sur le volet de la propriété intellectuelle. En effet, le DeepFoil est une innovation unique au monde, brevetée, entraînant des coûts importants, notamment dans la préparation d'un déploiement international.

Site Internet : www.nereisocean.com

NEREIS OCEAN

FOCUS – Le premier prix « Coup de Pouce » Bretagne

« la Bretagne représente le berceau du DeepFoil »

Emilia PERDIGON et Paul FRANÇOIS, NEREIS OCEAN



Comment est né l'idée de fabriquer le DeepFoil ?

Nous nous sommes rencontrés à l'ENSTA Bretagne au sein de laquelle nous suivions le cursus pour devenir ingénieur en architecture navale. Très vite, nous avons imaginé concevoir un petit sous-marin biplace qui permettrait à chacun de « voler » dans les profondeurs, un peu comme celui de Tintin et le Trésor de Rackham le Rouge. Beaucoup de personnes ont regardé le projet avec intérêt mais sa production pour un usage autre que militaire était complexe. Finalement, nous avons abandonné le projet dans son intégralité pour que conserver qu'une aile, un foil, et toujours la folle envie de vouloir planer sous l'eau. »

Et le succès a été immédiat ?

Au début, on a imaginé, tracé, conçu les formes. Au début, on a acheté un morceau de plexiglas dans un magasin de bricolage qu'on a façonné pour ensuite le tester en condition réelle, et ça fonctionnait à peu près. On a donc acheté une imprimante 3D et on a imaginé, tracé, conçu les formes, fait de nombreux essais pour optimiser puis on a ouvert la commercialisation. Au bout de quatre jours, on était littéralement submergé par les commandes et au bout d'un mois, nous avons été contraints d'ouvrir une liste d'attente avec plus de 200 personnes en attente.

Aujourd'hui, tout va mieux et nous avons trouvé un partenaire industriel en France. Ce qui nous permet d'imaginer plusieurs déclinaisons comme une version bois fabriquée en Bretagne ou une version en mousse pour la piscine testée par le Cercle des nageurs de Brest. Et demain, pourquoi pas une version démontable ou une dédiée aux vagues. Comme vous l'aurez compris, la Bretagne représente le berceau du DeepFoil et le restera à l'image de Decathlon qui nous commercialise dans la Région.

Et le sous-marin dans tout ça ?

Les plans sont là mais il est nécessaire de disposer d'un partenaire solide pour mettre le projet sur les rails. Il est toujours dans nos têtes, protégé en termes de propriété intellectuelle, donc... Un jour, peut-être !

2^{ème} prix – Dotation de 6.000€

Lucie LABERGERIE, REVIVISCENS

L'emballage compostable à base de composés naturels végétaux pour l'industrie cosmétique.



« Avec un diplôme d'ingénierie chimiste et un diplôme d'études supérieures en cosmétologie en poche je me suis lancée dans la carrière toute tracée qui m'attendait dans les laboratoires de recherches cosmétiques. Cependant j'ai rapidement été interpellée par les problèmes environnementaux et le peu de considération qu'on leur octroie. La majeure partie de cette pollution ne vient même pas des produits eux-mêmes mais des emballages et suremballages. Cette frustration m'a poussée à reprendre un master en entrepreneuriat pour concrétiser ma vision : agir pour des cosmétiques plus respectueux de l'environnement. Voyant qu'aucune solution totalement satisfaisante n'existe sur le marché, la création de packaging compostable est apparue comme une nécessité. C'est ainsi que Reviviscens est né.

Ce projet est porté par un engagement profond : prouver que l'innovation peut réellement réduire l'impact des emballages sur l'environnement en offrant une alternative au plastique. »

Concrètement, Reviviscens développe un matériau 100 % organique, pensé pour devenir une nouvelle génération d'emballages compostables domestiquement. La solution permet de créer des formats adaptés à la cosmétique mais également à d'autres domaines. C'est une matière innovante, capable de se désintégrer naturellement pour revenir à la terre en quelques mois — une véritable boucle vertueuse.

Aujourd'hui, la première phase de prototypage a été achevée et l'entreprise vient de passer une étape symbolique : le premier test normatif de désintégration validé avec succès. Le matériau s'est entièrement désintégré après 6 mois, confirmant sa conformité à la norme de compostabilité domestique.

Désormais, Reviviscens entre dans une période de deux années décisives pour passer l'ensemble des tests réglementaires, commencer à travailler le procédé de fabrication et consolider la propriété intellectuelle. La première mise sur le marché est prévue fin 2027.

La dotation du concours « Coup de Pouce » sera utilisée pour financer la suite des tests réglementaires et les étapes techniques indispensables à la mise au point industrielle de la matière. Concrètement, elle permet d'accélérer le chemin vers la certification, d'avancer sur les étapes qui vont permettre la mise sur le marché.

Site internet : www.reviviscens.com

Re.
vivi
scens

3^{ème} prix – Dotation de 4.000€

Marlène CUNY, L'AUTRE VIE

Une plateforme digitale d'accompagnement au deuil de l'animal de compagnie, à destination des propriétaires et des professionnels du secteur vétérinaire.



« Il y a 3 ans, j'ai perdu soudainement un chat, renversé par une voiture. A cette époque, je n'avais pas d'extérieur, donc pas facilement la possibilité d'avoir un espace mémorial. De plus, il m'était très difficile d'accompagner mon fils, 12 ans à l'époque, difficile de trouver les mots, d'apaiser son chagrin, alors que le mien était très important. Et surtout, j'éprouvais une véritable difficulté à en parler librement, avec la crainte d'être jugée. J'ai donc pu constater personnellement un certain manque de bienveillance pour accompagner les familles qui traversent cette épreuve. Je veux rendre ce deuil légitime, parce qu'il a un impact réel sur la santé mentale, la vie familiale et parfois la sphère professionnelle. Je veux aussi aider les proches (enfants, ados, adultes isolés) à traverser sans honte, sans se sentir "trop". Enfin, je tiens à soutenir les équipes vétérinaires, elles aussi exposées à une charge émotionnelle forte, et souvent peu outillées. »

L'Autre Vie est une plateforme de ressources structurées avec des parcours guidés (dont un parcours chronologique de 30 jours) et des programmes de reconstruction sur plusieurs semaines face à la perte d'un animal de compagnie. On y trouve des contenus adaptés à chaque public (enfants, adolescents, adultes, personnes isolées) : ebooks, exercices, fiches, rituels, outils émotionnels. La plateforme intègre aussi un espace mémorial pour honorer le lien et garder une trace. Et côté vétérinaire : une boîte à outils de communication empathique et de prévention de l'épuisement.

Le projet est désormais bien avancé : une version stabilisée existe, avec une identité visuelle aboutie et des parcours déjà opérationnels. Une partie importante des contenus est déjà produite et le catalogue continue de s'enrichir. La fondatrice de l'Autre Vie travaille également sur des intégrations pour faciliter l'accès depuis l'écosystème des cliniques vétérinaires, afin que l'accompagnement soit fluide pour les équipes et les familles. L'objectif est d'accélérer les premiers déploiements partenaires.

La dotation du concours « Coup de Pouce » va servir à renforcer la production de contenus (notamment illustrés) et à finaliser des fonctionnalités clés pour l'expérience utilisateur. Elle permettra aussi d'améliorer l'onboarding et l'accès aux parcours selon les profils. Enfin, une part sera dédiée à la mise en place d'outils et supports pour les partenaires (cliniques, réseaux, assureurs) afin de faciliter le déploiement.

Sur LinkedIn : [L'autreVie](#)



Un concours pour donner un « coup de pouce » aux entrepreneurs

Chaque année, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires se déplace dans les villes françaises (Lyon, Bordeaux, Limoges, Paris...) pour organiser près d'une dizaine de finales du concours « Coup de Pouce » et récompense en tout, une trentaine de startups sur tout le territoire. Avec à la clef : 200.000 € de dotation en tout, pour aider les jeunes porteurs de projets à concrétiser leurs idées et à accélérer le développement de leur start up.

À travers un concours de business plan organisé en partenariat avec les grandes écoles, les universités, les IUT, les écoles de commerce, les incubateurs de talents qui eux, le Concours « Coup de Pouce » accompagne les jeunes créateurs d'entreprises dans leurs projets.

Le jury de cette édition était composé de :

- **Serge LE CARRE**
Président du jury et administrateur de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires
- **Carole OSMOND**
Référente entrepreneuriat à l'IAE de Brest (Université de Bretagne Occidentale)
Coordinatrice du Pépite Bretagne
- **Fabrice SOURDONNIER**
Ancien chef d'entreprise du numérique (Cognix, l'agence Web)
- **Jean-Bernard LAIZET**
Chargé d'affaires Innovation BPI France, antenne de Brest
- **Erwan BESCOND**
Responsable du pôle Entrepreneuriat au Technopôle Brest Iroise
- **Georges PREMELCABIC**
Chef d'entreprise

À propos de la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires

Reconnue d'utilité publique, la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires mène des initiatives concrètes qui encouragent l'esprit d'entreprendre, le sens de l'engagement et l'ambition de la performance pour tous. Convaincue que l'humanisme, la proximité et la performance constituent les piliers d'un engagement sociétal porteur d'avenir, la Fondation soutient les créateurs d'entreprises en apportant du souffle aux initiatives les plus prometteuses :

- **Coup de Pouce**, concours de business plan pour start-up en phase de lancement
- **Prix Audace**, défi pour auto-entrepreneurs audacieux
- **Club des Entrepreneurs**, dispositif complet de formation et de coaching individualisé aux entrepreneurs qui veulent développer et accélérer leur activité naissante

Chaque année, la Fondation challenge une centaine d'entrepreneurs et engage une dotation globale de 500 000 euros pour les encourager et leur donner une chance supplémentaire de réussir.

La Fondation œuvre également dans la recherche et la santé, mais aussi dans le civisme.

www.fondationleroch-lesmousquetaires.org

A propos de l'incubateur d'IMT Atlantique

L'incubateur d'IMT Atlantique* accompagne la création et le développement de startups technologiques à fort potentiels issus ou en lien avec les domaines d'excellence d'IMT Atlantique : numérique, énergie, environnement, cybersécurité, santé et industrie du futur. Au sein de la Grande école d'ingénieurs de rang mondial, l'incubateur offre un accès privilégié à un écosystème scientifique, industriel et entrepreneurial de premier plan. Grâce à un programme d'accompagnement personnalisé, un soutien à la maturation technologique, des financements exclusifs, un réseau d'experts et de partenaires, ainsi qu'un hébergement sur les campus de Brest, Nantes et Rennes, l'incubateur d'IMT Atlantique accélère l'émergence d'innovations à fort impact économique, sociétal et environnemental depuis 1998.

Il a contribué au développement de près de 300 projets ambitieux, générant plus de 2200 emplois nets, contribuant à dynamiser les territoires et à renforcer la compétitivité des filières technologiques françaises.

*IMT Atlantique est une grande école d'ingénieurs généralistes, classée 3e dans le palmarès 2025 des écoles d'ingénieurs de l'Etudiant. IMT Atlantique fait partie des 500 premières universités du monde du THE World University Ranking 2026 et des 100 premières du THE Impact. L'école est reconnue internationalement pour sa recherche dans plusieurs disciplines des classements de Shanghai QS et THE. Elle appartient à l'Institut Mines-Télécom et dépend du ministère en charge de l'industrie et du numérique. En savoir plus : <https://www.imt-atlantique.fr/fr/entreprises/incubateur>

CONTACT PRESSE

<p>Pour la Fondation Le Roch-Les Mousquetaires</p> <p>SOURCE RP</p> <p>Michelle Kamar : 06 09 24 42 42 michelle@source-rp.com</p>	<p>Pour l'incubateur d'IMT Atlantique</p> <p>Priscillia Créach - 06 30 51 38 30 priscillia.creach@imt-atlantique.fr</p>
---	---